

Convocations :21 avril 2016

L'an deux mil seize le vingt cinq avril à vingt heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Monsieur CHASSANDE-BARRIOZ Bernard, Monsieur MONNET Gilles, Monsieur EXERTIER Pascal, Monsieur THIBAUD Alain, Monsieur LAMBERT Dominique, Monsieur FLEURET Hubert, Madame CORDEL Sophie, Madame FAYOLLE Myriam, Monsieur DENCHE Pascal, Madame POMEON Nathalie, Monsieur Bertrand EXERTIER, Madame CAILLOD Catherine, Madame VOINOT Valérie,

Excusés : Monsieur BRACCO Arnaud,

Absent : Monsieur EXERTIER Benoit

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Monsieur Bertrand Exertier

1-Remplacement porte de garage :

Le Maire lit les deux devis reçu en mairie :

L'entreprise A2 M propose une porte basique avec portillon avec pose pour : 1986.60 € TTC

L'entreprise FEA propose une porte isolée avec portillon avec relève électrique sans pose pour : 4296.00 € TTC

Les élus, après avoir délibéré, décident à l'unanimité de choisir l'entreprise A2M pour un montant de 1986.60 € TTC;

2-Avenir de la bibliothèque :

Deux élus ont pris rendez vous avec la référente de Savoie Biblio . Cette rencontre a lieu le 18 mai 2016.

Cet ordre du jour sera repris à la prochaine réunion du conseil municipal.

3-Recrutement d'un ou d'une ATSEM

Au cours du conseil d'école du deuxième trimestre , il n'a pas été évoqué le remplacement de Madame Revol Michèle ATSEM, pour la rentrée de septembre 2016.

Les élus de Laissaud estiment le remplacement de l'ATSEM indispensable.

Après avoir délibéré, les élus se disent favorable au remplacement de l'ATSEM à la rentrée de septembre 2016 et souhaitent être informé par les Maires des deux autres communes du RPI.

4-Choix des intervenants TAP :

Nathalie Poméon et Myriam Fayolle expliquent que Madame Tiffany Bouchet ne renouvelle pas sa prestation TAP à la rentrée de septembre.

Deux nouveaux intervenants ont été auditionnés, Madame Audrey Martenon et Monsieur Eric Fitoussi.

Ces deux intervenants proposent notamment un atelier vidéo, mais la proposition de Monsieur Fitoussi est plus étoffée.

La proposition de Monsieur Eric Fitoussi a été retenue.

Monsieur Fitoussi demande 50 € net de l'heure;

En attendant de trouver un quatrième intervenant, le maire propose aux élus de délibérer sur cette proposition et de reconduire les services de Madame Aretz et Monsieur Cluzel aux mêmes conditions que l'an dernier.

A l'unanimité, les élus donnent leur accord pour entériner ce choix des trois prestataires nommés ci dessus aux conditions énoncées ci dessus également..

Madame Nathalie Poméon fera les courriers.

Une annonce par affiche sera faite pour trouver un (ou une) intervenant(e) possédant le BAFA pour animer une activité physique.

8-Courrier du club de foot :

Le Maire lit le courrier du club de foot qui propose de donner un coup de fraîcheur au vestiaire de club, et sollicite la commune pour l'achat des matériaux.

La demande de changement de l'éclairage est reportée sur le budget 2017.

A l'unanimité, les élus donnent leur accord pour prendre sur le budget principal de la commune l'achat des matériaux nécessaire à la rénovation du local vestiaire

9-Avenir du SABRE :

Monsieur Gilles Monnet rappelle que la loi NOTRe remet en cause la légitimité des syndicats, et que la compétence assainissement peut être prise par les communautés Le syndicat du SABRE est concerné, mais sa position géographique notamment complique la tâche . En effet ce syndicat traite les eaux usées de plusieurs communes de Savoie adhérentes à la communauté de Coeur de Savoie et de plusieurs communes d'Isère adhérentes à la communauté de communes du Grésivaudan. A l'heure actuelle, il est difficile de scinder ce syndicat en deux, comme la loi le demande, puisque les 14 communes qui animent ce syndicat sont toutes reliés au réseau d'assainissement intercommunal du SABRE.

Les élus souhaiteraient connaître la position de la communauté de communes de Coeur de Savoie, et de la commune de La Rochette avant de se prononcer.

10-Adhésion à l'association Espace Belledonne :

Un courrier de l'association nommée ci-dessus invite la commune à adhérer.

Avant de se prononcer , il sera demandé à une personne de cette association de venir présenter leurs projets.

11-Présentation de la vie économique à Laissaud :

Myriam Fayolle présente une nouvelle page du site internet. Attendu que le chargé de mission " économie" de la communauté de communes vient d'envoyer un listing de toutes les activités confondues de la commune, la secrétaire transmettra ce listing à Myriam

Fayolle.

12-Sécurisation de l'école :

Myriam Fayolle, Elisabeth Hinsinger, directrice intérimaire de l'école rencontre un gendarme chargé de la sécurisation des locaux le jeudi 12 mai à 15H.

A la suite de cette rencontre et au prochain conseil, il sera débattu des travaux à réaliser.

13-Remplacement de l'employé communal :

L'employé communal prend ses congés les deux premières semaines de juillet.

Pour trouver un vacataire pour le remplacer, des affiches seront placardées, dans les panneaux d'affichage - l' affiche décrira le poste et les conditions indispensables pour postuler- si fin mai 2016 personne n'a postulé, la commune se tournera vers le service intérim du centre de gestion de la fonction publique

14-Gens du voyage:

Le Maire informe les élus des dispositions prises pour protéger les terrains de foot d'invasions intempêtes.

Quatre bacs ont été placés judicieusement sur la route menant aux terrains de foot, pour entraver la circulation de gros véhicules.

Ces bacs vont être remplis de terre végétale et des fleurs vivaces seront plantées.

Monsieur Alain Thibaud se charge de contacter l'entreprise Bellin Olivier rapidement afin d'avoir une livraison de terre.

15-Alimentation en eau des jardins communaux:

Le maire propose d'installer un pieu et une pompe manuelle pour permettre aux 11 usagers des jardins communaux d'avoir l'eau d'arrosage sur place.

Une discussion s'engage entre élus, le coût de la création du pieu est de 3000€ HT environ, c'est un investissement important sans commune mesure avec le prix demandé annuellement pour la location d'un lot (100 m² pour 15 €)de jardin.

Bertrand Exertier se renseigne sur le coût et les démarches à faire pour réaliser un pieu,

cet ordre du jour sera repris à une prochaine réunion.

16-Divers:

Lecture d'un courrier concernant la création d'une activité guitare sur la commune : la réponse est négative.

La pose des panneaux d'interdiction de circulation pour les poids lourds de 19 T doit être faite sous quinzaine.

L'employé communal est mis à contribution pour vérifier mensuellement (tous les premiers mercredis de chaque mois) l'état de bon fonctionnement des deux défibrillateurs.

Un devis d'entretien des chemins de la plaine sera demandé à trois entreprises (Eurovia, Guintolli, Sgreg) un plan leur sera fourni.

A la prochaine réunion l'ordre du jour concernant la convention avec les carriers sera inscrit

Lecture du dernier compte rendu

la prochaine réunion aura lieu le lundi 30 mai 2016 à 20 h

La séance se termine à 22h 40

Le Maire Bernard Chassande-Barrioz

